



Rise – Innovative Starters Edition 2017

Damien Littré – 25 avril 2017

Présentation Rise - Innovative Starters



- 7ème édition (mesure lancée en 2011)
- Sélection sur base d'un Plan stratégique d'Innovation de 3 ans maximum, à caractère global : RDI, business development, finance, marketing, ...
- Impact positif sur la RBC : emploi, économie & environnement
- Aide maximale de **500.000** € par entreprise, généralement 3 lauréats
- Couverture des dépenses de toutes natures liées au PSI



Présentation Rise - Innovative Starters

Les objectifs de l'action Rise :

- Accompagner le(s) entreprise(s) lauréates dans leur croissance
- Assurer une valorisation significative en RBC notamment en terme de création d'emplois directs et indirects sur la durée du PSI
- Créer et maintenir des compétences techniques de pointe, peu ou non existantes en RBC



Présentation Rise - Innovative Starters

- Destiné aux Petites Entreprises de moins de 5 ans (création > 01/01/2013)
- Développer ses activités en tout ou en partie sur le territoire de la RBC
- Soit :
 - Certification par un expert externe que l'entreprise développera dans un avenir prévisible des produits, services ou procédés innovants
 - Dépenses de recherche et développement de l'entreprise représentent au moins 10 % du total des dépenses de fonctionnement de l'entreprise
- Justifier l'effet incitatif de l'aide sur la réalisation du PSI.
- Avoir rempli ses obligations dans le cadre d'aides antérieures octroyées par la RBC
- Ne pas avoir déjà été désignée dans le passé comme Jeune Entreprise/Jeune Pousse Innovante

Présentation Rise - Innovative Starters

Lauréats 2016:

Nviso

LEX.BE

Communitings

Lauréats 2015:

Amia Systems

Productize

Woorank

Lauréats 2014:

Nalys

Fyteko

Tapptic

Lauréats 2013 :

Real Impact Analytics,

The Biotech Quality Group

Domobios

Lauréats 2012 :

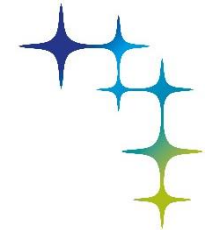
D-Sight,

Be-Park

Lauréat 2011 :

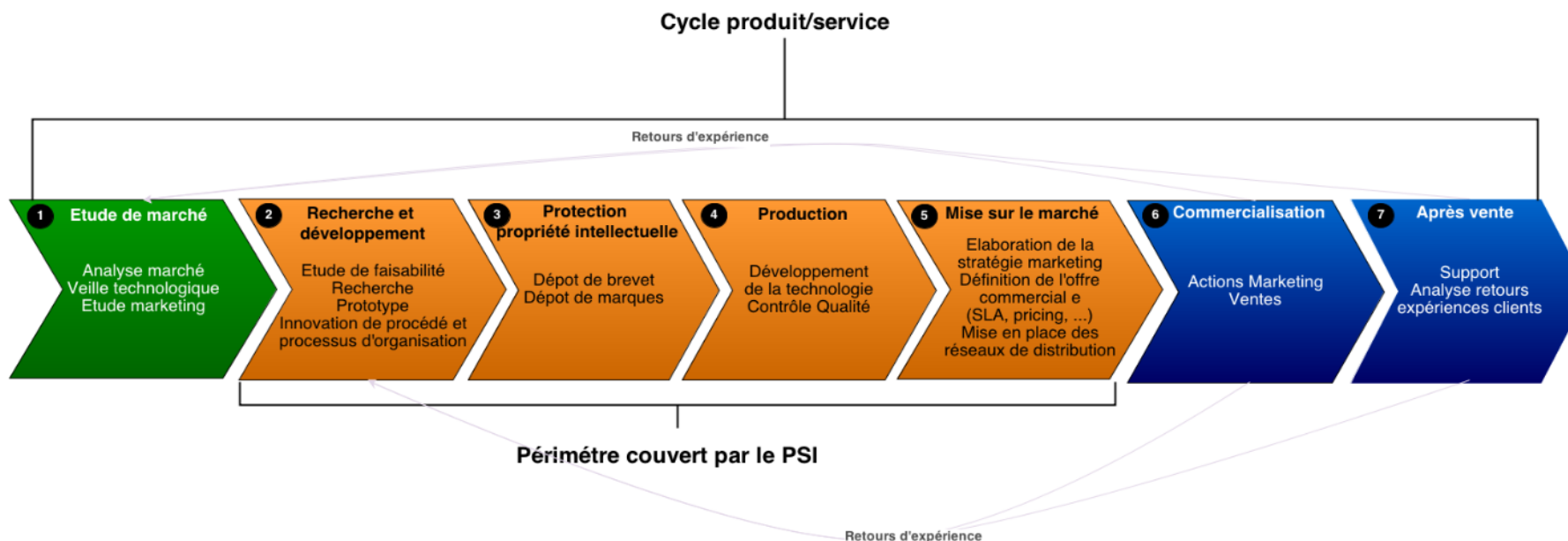
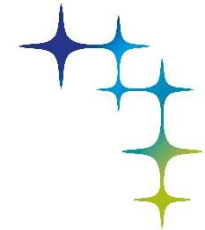
Collibra

Lauréats 2016



Société	Date de création	Secteur	PSI/secteur d'activité	Budget du PSI	Durée
Nviso	16/01/2013	Sécurité informatique	Protection contre les attaques informatiques	+/- 1,000 k€	36 m
Lex.be	22/7/2015	LegalTech	Informations juridiques	+/- 700 k€	24 m
Communitings	2/07/2014	IoT	Solutions SmartCity	+/- 600 k€	24 m

Périmètre du PSI





Critères d'évaluation



Plan d'innovation stratégique (50%)	Stratégie de valorisation (50%)
Pertinence technologique	Santé financière
Degré d'innovation	Business Plan
Stratégie / programme	Stratégie / marketing
Compétences de l'équipe	Ventes et prévisions de marché
Budget PSI	Apport pour la RBC



Planning Rise 2017

	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	
Lancement appel					↓								
Durée appel					←	→							
Recevabilité							↔						
Pré-sélection							↔						
Organisation jury								↔					
Jury									↓				
Rapport & conventions										←	→		
Décision Innoviris											↓		
Décision Gouvernement												←	→

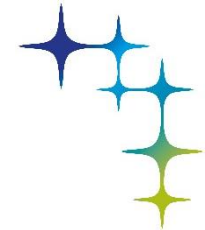


Protocole de suivi

Le (les) bénéficiaire(s) remet(tent) à Innoviris, à **des intervalles de temps définis dans la convention**, les documents suivants :

- Rapports d'activités (état d'avancement de la mise en œuvre du PSI, les résultats du plan en RDI, finance, business development)
- Rapports comptables (créances, justificatifs et décomptes).
- Rapport sur l'usage et la valorisation industrielle des résultats du PSI subsidié, trois ans après son achèvement.

Obligation des lauréats



- Les Bénéficiaires doivent se conformer aux modalités de suivi du projet.
- Les Bénéficiaires ne peuvent cumuler l'aide aux jeunes entreprises innovantes et des aides de minimis remplissant les conditions du Règlement UE 1407/2013, ou tout autre financement, si ces aides de minimis ou cet autre financement concernent les mêmes coûts admissibles.
- Les bénéficiaires informent Innoviris de toute aide demandée ou reçue pendant les trois ans de l'octroi de l'aide aux jeunes pousses innovantes.

Merci pour votre attention !



<http://www.innoviris.be/fr/soutien-financier-entreprises/programmes-bruxellois/rise-innovative-starters>



+32 2 600 50 71



dlittre@innoviris.brussels

